

Sensibiliser l'équipe chantier aux enjeux biodiversité

Armelle LANGLOIS
Structure Ingénierie et innovation
Directrice Adjointe Construction Durable













Prise en compte de la biodiversité lors du chantier d'extension et de rénovation de Cap 3000



Pourquoi l'embouchure du Var est-elle une zone importante pour la biodiversité ?

D'une manière générale, tous les estuaires sont très favorables pour la faune sauvage. L'embouchure du Var représente la plus grande zone humide des Alpes-Maritimes. Plus de 220 espèces d'oiseaux y sont observées chaque année. Elles y trouvent un lieu idéal pour s'alimenter, se reposer et se reproduire.

Il n'existe pas d'autre site équivalent dans le département. L'embouchure du Var est intégrée, pour ces raisons, dans un réseau d'espaces protégés européens, nommé « Natura 2000 ».



Quelles sont les espèces que l'on peut y observer ?

Certaines espèces utilisent le site en période de reproduction, d'autres comme halte pendant la migration, d'autres encore sont présentes durant l'hiver (zone d'hivernage). Toute l'année, différents cortèges d'espèces se succèdent.

Parmi les espèces les plus emblématiques du site :

- 1 La Sterne pierregarin (reproduction, d'avril à aout)
- 2 La Rousserolle turdoïde (reproduction, de mai à aout)
- 3 Le Petit gravelot (reproduction, de mars à aout)
- 4 Le Chevalier guignette (halte migratoire, printemps/automne)
- 5 Le Biongius nain (halte migratoire, printemps)
- 6 Le Bécasseau variable (halte migratoire, printemps/automne)
- 7 La Sarcelle d'hiver (hivernage, d'octobre à février)
- 8 Le Martin-pêcheur d'Europe (hivernage, d'octobre à février)
- 9 La Sterne caugek (hivernage, d'octobre à février)



Prise en compte de la biodiversité lors du chantier d'extension et de rénovation de Cap 3000



Pourquoi la LPO s'intéresse-t-elle à ce chantier d'extension et rénovation de Cap 3000 ?

Il y a environ 70 ans, l'embouchure du Var était un estuaire très large et accueillant pour la faune sauvage. Dans les années 60, deux projets d'envergure ont été construits sur chaque rive du fleuve : l'aéroport Nice Côte d'Azur et le centre commercial Cap 3000. L'embouchure a été endiguée et la quasi-totalité des habitats naturels ont définitivement disparu.

1920 Depuis 1860, l'endiguement du fleuve est continu mais l'embouchure du Var est encore peu urbanisée à cette époque. La majorité des terres sont cultivées.



1951 Les îlots de l'embouchure se redessinent au gré des crues. La construction de la digue en rive droite est pratiquement achevée.



L'étroitesse de la zone naturelle subsistant requiert aujourd'hui toute notre attention. Tout aménagement ou dérangement peut compromettre l'intérêt de la zone pour les oiseaux. Il existe donc des enjeux très forts en termes de conservation de la biodiversité. En accompagnant les équipes qui participent à ce chantier d'envergure, la LPO cherche à minimiser les impacts négatifs qui pourraient en découler.

D'autre part, les bâtiments doivent eux-aussi être examinés afin qu'ils ne représentent aucun danger pour l'avifaune : éviter les collisions avec les surfaces vitrées et réduire les sources de pollution lumineuse font parti des mesures à l'étude.

Prise en compte de la biodiversité lors du chantier d'extension et de rénovation de Cap 3000



1965 Un important enrochement rive droite a permis de gagner un espace sur la Mer, futur emplacement du parking sud de Cap 3000. De belles zones humides subsistent encore en rive gauche, futur emplacement de l'aéroport.



1971 L'endiguement complet de l'embouchure du Var est finalisé. Le lit mineur a été réduit depuis la rive gauche, en témoigne le nombre d'arches du pont Napoléon III passant de 6 à 4. L'aéroport a été gagné sur la mer.



En quoi ce chantier peut-il influencer négativement la biodiversité ?

Le chantier de rénovation et d'extension de Cap 3000 se déroule en plusieurs phases :

Partie EST
Réalisation de l'ouvrage hydraulique d'octobre 2014 à janvier 2015 - travaux par tranches effectuées du sud vers le Nord.

Partie NORD
Réalisation du parking à étages de juillet 2014 à août 2016 en 3 tranches de travaux effectuées de l'est vers l'ouest.

Partie SUD
Réalisation de l'extension commerciale et des parkings en infra de janvier 2015 à mai 2017.

Partie OUEST
Réalisation de l'extension commerciale de mai 2017 à mai 2018.

Selon leur proximité avec la zone Natura 2000 et la période de réalisation, ces travaux peuvent être particulièrement impactant. A titre d'exemple :

- > Un dérangement intempestif en période de reproduction peut conduire à l'abandon de la nichée.
- > Un dérangement répété en période de halte migratoire ne permet pas aux oiseaux de s'alimenter et se reposer avant de continuer leur route. Ils ne disposent d'aucun autre site de replis à proximité.
- > Un dérangement continu en période d'hivernage ne permet pas aux oiseaux de s'installer durablement dans leurs quartiers d'hiver pour se nourrir et se reposer.

Calendrier des périodes sensibles pour les oiseaux



■ Sensible
■ Très sensible
■ Extrêmement sensible

Quel comportement doit-on adopter pour éviter les impacts négatifs ?

<p>Né pas descendre dans le lit du Var - Signalez toute intrusion que vous pourriez constater dans le lit du Var.</p>	<p>Respecter le bornage du chantier, notamment lors de la construction du chenal.</p>
<p>Utiliser les sources lumineuses directionnelles pour ne pas éclairer inutilement des zones sensibles.</p>	<p>Respecter les horaires de chantier pour limiter les nuisances sonores et pollutions lumineuses.</p>
<p>Si une grue est utilisée, ne pas faire pivoter la grue au dessus du fleuve mais plutôt côté parking.</p>	<p>Évacuer tous les jours les déchets du chantier pour éviter qu'ils soient emportés par le vent ou par les eaux de ruissellement.</p>
<p>Remplacer les « bip » du recul des camions par un signal sonore plus doux du genre « cri du lyre » et/ou un signal lumineux.</p>	<p>Installer un tapis (ex : bande de roulement) dans le fond des remorques des camions pour limiter le bruit lors des chargements.</p>

Calendrier des périodes sensibles pour les oiseaux



■ Sensible
■ Très sensible
■ Extrêmement sensible

12/11/2014: OS TRAVAUX RESTRUCTURATION ET CHENAL	01/02/2015: OS TRAVAUX PARKING	15/02/2015: FIN GC 1^{re} PARTIE OUVRAGE CADRE
05/03/2015: MAD 1^{er} BATIMENT: MODULE	05/06/2015: MAD RAMPE	14/06/2015: MAD RDC PK4 EST
26/06/2015: MAD OUVRAGE CADRE ET MUR AN		
25/07/2015: MAD BATIMENT		4 OUEST
28/08/2015: MAD PK4		3 OUEST
15/09/2015: MAD C		TREMIE OUEST
23/10/2015: MAD PK3 ET		ENTREE NORD
13/11/2015: MAD RD		
15/12/2015: LIVRAI		
25/01/2016: LIVRA		
28/03/2016: LIVR		
29/03/2016: LIVRAISON MAILS RDC	31/03/2016: LIVRAISON PLACE CENTRALE	



PROJET EXTENSION-RÉNOVATION CAP 3000 / 23 juillet 2015.



PROJET EXTENSION-RÉNOVATION CAP 3000 / 11 juin 2015.

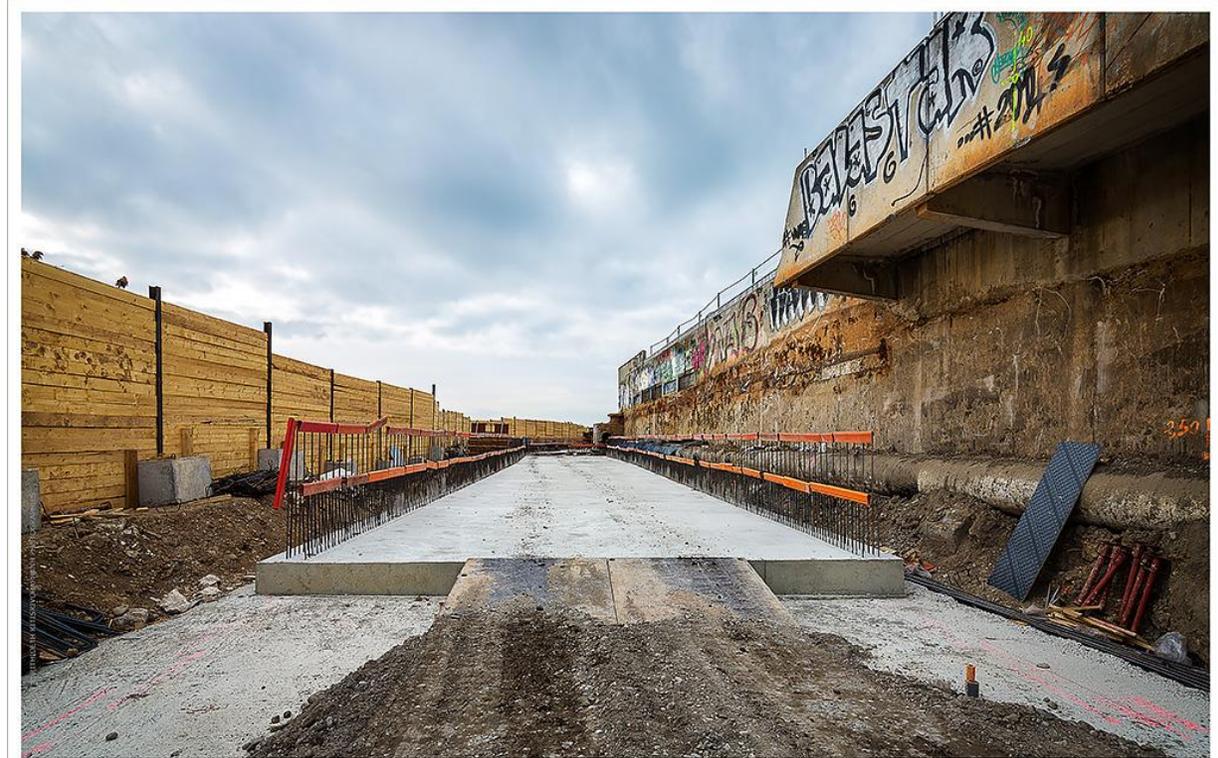


PROJET EXTENSION-RÉNOVATION CAP 3000 / 12 mai 2015.





PROJET EXTENSION - RÉNOVATION CAP 3000 / décembre 2014.



PROJET EXTENSION-RÉNOVATION CAP 3000 / 13 janvier 2015.



LIVRET D'ACCUEIL Restructuration et extension du centre commercial CAP 3000



SOMMAIRE

- ❖ **PRESENTATION DU CHANTIER**
- ❖ **LES ORGANISMES DE PREVENTION**
- ❖ **CONSIGNES EN CAS D'ACCIDENT**
- ❖ **RESTAURATION & HEBERGEMENT**
- ❖ **LE PLAN D'INSTALLATION DU CHANTIER**
- ❖ **LA SECURITE SUR LE CHANTIER**
- ❖ **L'HYGIENE SUR LE CHANTIER**
- ❖ **LA QUALITE SUR LE CHANTIER**
- ❖ **L'ENVIRONNEMENT SUR LE CHANTIER**
- ❖ **LA BIODIVERSITE SUR LE CHANTIER**



Notre chantier s'inscrit dans une démarche de:

BREEAM

⇒ Certification BREEAM niveau EXCELLENT sur l'ensemble du projet



⇒ Respect de la zone Natura 2000

⇒ Respect de la Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)

Objectifs : Amélioration générale et optimisation des espaces notamment en termes de fonctionnalité, de confort et de performances énergétiques, se traduisant par un niveau de certification exemplaire.

Objectifs pour le respect de la Biodiversité :

➤ Protection des espèces sensibles (oiseaux)



Afin de respecter les périodes de nidification et de repos des espèces sensibles situés à proximité du chantier :

- ⇒ Certains travaux de la zone du chenal, devront être terminés pour le **15 Février 2015**.
- ⇒ Les horaires de chantier (**7h – 22h**) seront à respecter et toutes les mesures de réduction de bruit seront appliquées
- ⇒ **Toutes les mesures de prévention** (ex. utilisation du bip de recul des engins (cri du lynx) et la protection en fond de camion lors du terrassement des enrochements) seront maintenues durant toute la durée du chantier

➤ Identification et protection des zones sensibles (les phragmitaies)



Afin de respecter l'habitat d'alimentation de ces oiseaux :

- ⇒ **Identification** de cette zone (à l'est du chantier et le long du Var) et mise en place d'un **balisage** (parement occultant) **avec affichage** rappelant le caractère sensible de cette zone



- ⇒ Notre impact devra être le plus faible possible et bien sûr **aucun déchet, produit chimique et/ou matériel ne devra être trouvé et aucun engin ne devra circuler dans ces zones**

➤ Mise en place de modalités particulières concernant l'éclairage et la disposition des surfaces vitrées :

- ⇒ Lors des travaux de nuit, l'éclairage devra être de faible intensité et orienté vers le bas (**pas d'éclairage vers le fleuve**)
- ⇒ Pose de films sur les vitres pour éviter les chocs des oiseaux



- **Neutralisation des cavités** (cheminés, gaines d'aération, gouttières, regards compteurs d'eau, vides sanitaires, etc.), pièges mortels du bâti pour les animaux qui dépendent de cavités dans les arbres pour compléter leur cycle de vie

LES 5 REGLES D'OR

- 1** RESPECTEZ LES ZONES SENSIBLES SIGNALÉES (LES PHRAGMITAIES)
- 2** INTERDICTION ABSOLUE DE TOUTE INTERVENTION AU NIVEAU DE LA ZONE SENSIBLE
- 3** SIGNALEZ IMMEDIATEMENT TOUT INCIDENT
- 4** RESPECTEZ LES CONSIGNES TRANSMISES
- 5** SIGNALEZ LA PRÉSENCE DE TOUTE ESPÈCE PROTÉGÉE

Zones des phragmitaies



TOUT ACCIDENT OU INCIDENT AYANT UN IMPACT SUR LA FAUNE ET LA FLORE DEVRA ÊTRE TRAITÉ ET SIGNALÉ IMMEDIATEMENT

Contact du Responsable Environnement et Biodiversité du Chantier :
Anne LOISEAU – 06 29 27 61 12



Prévention - Sécurité

Memento

L'animateur au 1/4h Sécurité

QUAND ?	Chaque lundi matin
QUI ?	L'ensemble des acteurs du chantier : compagnons, intérimaires, co-traitants, sous-traitants...
OÙ ?	Dans un local adapté ou sur le terrain suivant le sujet traité
QUOI ?	<ul style="list-style-type: none"> • Un sujet clair et correspondant à la réalité • Le partage d'une bonne pratique, d'une expérience, d'une idée, des travaux de la semaine...
COMMENT ?	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de documents supports : guides, affiches, plans, photos... • Intervention de personnes extérieures : animateur Prévention, fournisseur... • Formalisation du ¼ d'heure : sujet, noms et signatures des participants
POURQUOI ?	Pour échanger, écouter, former, informer, changer les comportements, anticiper, analyser les dysfonctionnements et remonter les bonnes pratiques.

MILIEU - Espaces protégés

PROBLEMATIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les zones protégées (ZPS, ZNIEFF, Natura 2000, etc.) • Éviter les impacts directs et indirects sur la biodiversité • Éviter les coupures de continuité écologique 	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les zones protégées (ZPS, ZNIEFF, Natura 2000, etc.) • Éviter les impacts directs et indirects sur la biodiversité • Éviter les coupures de continuité écologique
ETAPES	<p>1. Faire un constat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les zones protégées sur le terrain • Vérifier les réglementations applicables • Consulter les services compétents (DDT, DREAL, etc.) 	
ETAPES	<p>2. Concevoir un plan de gestion des zones protégées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir les mesures à mettre en œuvre • Prévoir les actions de suivi et de contrôle • Définir les responsabilités et les délais 	
ETAPES	<p>3. Mettre en œuvre le plan de gestion des zones protégées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer les intervenants du chantier • Mettre en œuvre les mesures prévues • Contrôler régulièrement l'application du plan 	
ETAPES	<p>4. Évaluer les impacts des travaux sur la biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un bilan des impacts • Adapter le plan de gestion en fonction des résultats 	



<p>PRE-REQUIS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer la sensibilité du milieu à l'aide de l'outil Analyse environnementale VCF - Etablir un plan d'actions pour maîtriser les impacts du chantier sur la biodiversité - Préparer un document photos sur les dispositifs mis en place sur le chantier pour la biodiversité et leur utilité 	<p>Dans quel cas animer ce ¼ d'heure :</p>	<p>Si mon chantier se situe à proximité ou sur un espace protégé : Site Natura 2000 (Directive "Oiseaux") et ZNIEFF</p>
	<p>Objectif du ¼ d'heure :</p>	<p>Présenter le milieu, ses sensibilités et les bonnes pratiques à adopter lors du chantier pour ne pas dégrader le milieu et respecter la réglementation</p>
	<p>Quand animer ce 1/4 d'heure :</p>	<p>Au démarrage des travaux</p>
	<p>Où animer ce 1/4 d'heure :</p>	<p>Sur le chantier ou en salle</p>

FICHE 1/4 D'HEURE BIODIVERSITÉ

The screenshot shows a presentation slide with a red header and several text boxes. The text includes information about environmental analysis tools and biodiversity protection measures on construction sites. There are also small images of construction sites and environmental elements.

MILIEU - Espaces protégés

DEFINITION Un espace protégé est un territoire qui bénéficie d'une protection juridique en raison de sa valeur patrimoniale, scientifique, culturelle ou naturelle.	Types d'espaces protégés - Parc national - Parc régional - Parc naturel régional - Parc naturel - Réserve naturelle - Site classé - Site inscrit - Site de Natura 2000	Qu'est-ce qu'un espace protégé ? Un espace protégé est un territoire qui bénéficie d'une protection juridique en raison de sa valeur patrimoniale, scientifique, culturelle ou naturelle.	Qu'est-ce qu'un espace protégé ? Un espace protégé est un territoire qui bénéficie d'une protection juridique en raison de sa valeur patrimoniale, scientifique, culturelle ou naturelle.
---	---	---	---

ETAPE 1

Faire un constat

- ➔ **Introduire le sujet par une animation**
 - Qu'est-ce que la biodiversité? (voir l'affiche 1)
 - Pourquoi la protéger? (voir l'affiche 1)
 - Mon chantier est situé sur un site protégé : xx - Qu'est ce que cela signifie ? (voir les affiches 2, 3)
 - ➔ **Rappeler l'objectif du 1/4 d'heure environnement**
- Le chantier est situé à proximité d'un ou plusieurs espaces naturels protégés, l'objectif du 1/4 d'heure est de vous présenter les précautions à prendre durant les travaux pour respecter et protéger ces milieux.**



ETAPE 2

Précautions à prendre lors des travaux

Travaux	15.00 - 16.00	16.00 - 17.00	17.00 - 18.00	18.00 - 19.00
1. Analyse				
2. Plan				
3. Travaux				

La biodiversité, qu'est-ce que c'est ?

→ La diversité des êtres vivants sur la planète

→ S'exprime à différents niveaux :

Les écosystèmes



Les espèces



Les individus au sein d'une même espèce



Pourquoi protéger la biodiversité ?

→ 36% des espèces sont menacées dans le monde

- 1 mammifère sur 4
- 41% des amphibiens
- La France fait partie des 10 pays abritant le plus d'espèces menacées

→ 1ère cause de sa perte : les activités humaines



→ Rend des services indispensables à l'Homme



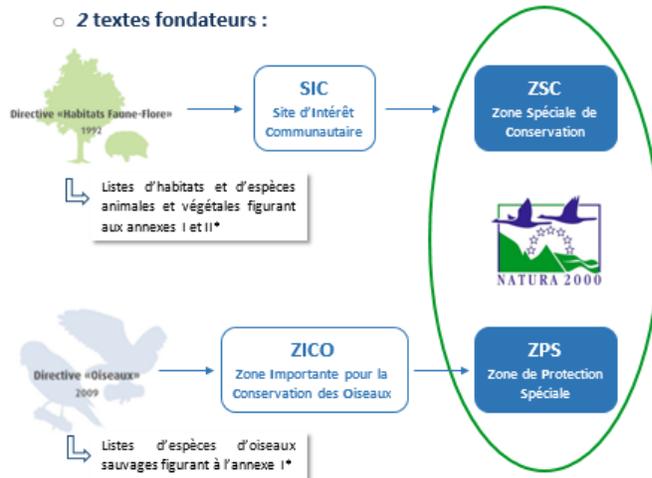
Zoom : le rôle des abeilles

- 35 % de notre alimentation dépend des abeilles
- « Si l'abeille venait à disparaître de la surface du globe, l'homme n'aurait plus que quelques années à vivre. »



LE RESEAU NATURA 2000

- Sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages et de leurs habitats
- Objectif : préserver des espèces protégées et à conserver des milieux
- 2 textes fondateurs :



- 2 outils en France : Contrats de gestion (gestion contractuelle) ou Charte Natura 2000 (gestion volontaire)

*Attention, ne pas confondre avec les listes nationales d'espèces protégées issues de la loi du 10 juillet 1976 (articles L. 411-1 et 2 du Code de l'Environnement !)



Site Natura 2000 n°FR9312025
« Basse Vallée du Var »

- Zone de Protection Spéciale (ZPS)
- Zone humide littorale : lit mineur du Var, dans sa partie aval, jusqu'à l'embouchure marine
- 642 hectares



ESPÈCES ET MILIEUX A PROTÉGER SUR NOTRE CHANTIER

- Diversité de milieux naturels présentant un caractère attractif pour l'avifaune
- 150 espèces d'oiseaux fréquentent le site, dont 36 d'intérêt communautaire (inscrites dans l'annexe I de la Directive Oiseaux)

La carte centrale illustre les zones de protection et les axes de déplacement des oiseaux sur le chantier :

- Zone de modification de la Sterne pierregarin et du Petit gravelot** (rouge)
- Zone de modification secondaire de la Sterne pierregarin** (orange)
- Zone principale de concentration des espèces migratrices et hivernantes** (vert)
- Zone de reproduction du Bionging noir et de la Rousserolle turdoïde** (jaune)
- Axes de déplacement préférentiels des Sternes pierregarin** (flèches rouges)

Les photos illustrent les milieux et espèces :

- Roselière à phragmite**, zone de reproduction et d'alimentation du Bionging noir (gauche) et de la Rousserolle turdoïde (droite).
- Bancs de graviers**, zone de nidification de la Sterne pierregarin (haut) et du Petit gravelot (bas).
- Embouchure du Var**, zone de repos et d'alimentation pour les espèces migratrices (ici l'Aligrette garzette).

Menaces liées au chantier

- Un dérangement intempestif en période de reproduction peut conduire à l'abandon de la nichée
- Un dérangement répété en période de halte migratoire ne permet pas aux oiseaux de s'alimenter et de se reposer avant de continuer leur route. Ils ne disposent d'aucun autre site de replis à proximité
- La construction d'une canalisation d'évacuation des eaux implique la destruction de la végétation du haut de berge, composée essentiellement de buissons rudéraux (ronciers) et des premiers mètres de phragmites sèche

MILIEU - Espaces protégés

DEFINITION	Zone ou site protégé en France	Quelques dizaines de sites à l'échelle nationale, classés en zones naturelles d'intérêt écologique, géologique ou scientifique (ZNIEFF), réserves naturelles, réserves de biosphère, etc.
REPERES	Relevés, inventaires, diagnostics, etc.	Planification, suivi, évaluation, etc.
REPERES	Planification, suivi, évaluation, etc.	Planification, suivi, évaluation, etc.

Faire un inventaire

Il faut être vigilant pour identifier les milieux protégés sur un chantier. L'absence d'inventaire préalable peut entraîner des sanctions financières et pénales.

ETAPE 2

Conséquences techniques et financières

- ➔ **Rappeler les conséquences techniques et financières si le chantier dégrade le ou les milieux protégés**
 - **Questions : quels conséquences si je dégrade un milieu naturel protégé ?**
 - Interruption du chantier
 - Obligation de remettre en état le milieu à l'identique de son état initial
 - Mauvaise image du chantier
 - Amendes et sanctions pénales
- exemples : - travaux non autorisés dans un parc national : 30 000 euros d'amende
 - destruction d'une zone humide sans autorisation : poursuites pénales, jusqu'à 18 000 euros d'amende et obligation de remis en état du site

Plan de suivi

	15/11/2018	15/12/2018	15/01/2019	15/02/2019
1. Adresse				
2. Date				
3. Type				

MILIEU - Espaces protégés

DEFINITION	Zone où les activités humaines sont limitées ou interdites pour protéger l'environnement.	Il s'agit d'un espace où l'homme a exercé une action volontaire ou involontaire qui a entraîné la destruction ou la dégradation d'un habitat, d'une espèce ou d'un écosystème.
EXEMPLES	Parcs nationaux, réserves naturelles, sites classés, etc.	Forêt de la ville de Paris, Parc de la Vallée de la Seine, etc.

ETAPE 3

Rendre le groupe acteur



➔ **Trouver des solutions pour protéger les milieux présents sur le chantier**

- Lister les bonnes pratiques pour protéger les milieux
 - Baliser les habitats d'espèces remarquables pour ne pas les dégrader
 - Mettre en place des plans de circulation sur le chantier
 - Ne pas polluer les milieux (par exemple une mare, ...)
 - Ne pas détruire la végétation si elle n'est pas gênante
 - Aménager le calendrier des travaux en fonction des cycles des vie des espèces à protéger
 - Déplacer les espèces protégées ou leurs oeufs sur un autre site avant le début des travaux
 - Installer des clôtures pour empêcher la faune d'accéder au site durant le chantier
 - Marquer les arbres abritant des espèces protégées et les conserver

- Illustrer les bonnes pratiques en passant en revue un reportage photos personnalisé

Sensibilité du milieu	Risques liés au chantier	Actions à mettre en place ou déjà mises en place
Forêt de la ville de Paris	Travaux de terrassement	Installation de clôtures et balisage



ETAPE 4

Le chantier est-il compatible avec la biodiversité ?

Il s'agit d'un exercice de réflexion collective. Les participants doivent évaluer l'impact des travaux sur la biodiversité.

Sensibilité du site	Actions à mettre en place ou déjà mises en place
Espèces protégées par la « Directive Oiseaux » Habitats des espèces (zone de nidification, nourrissage, etc.)	
Espèces protégées par la « Directive Oiseaux » Habitats des espèces (zone de nidification, nourrissage, etc.)	
Espèces protégées par la « Directive Oiseaux » Habitats des espèces (zone de nidification, nourrissage, etc.)	
Espèces protégées par la « Directive Oiseaux » Habitats des espèces (zone de nidification, nourrissage, etc.)	
Espèces protégées par la « Directive Oiseaux » Habitats des espèces (zone de nidification, nourrissage, etc.)	

Les dispositifs mis en place pour réduire les impacts du chantier sur la biodiversité

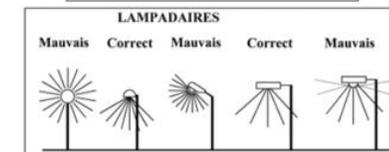
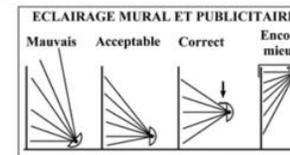
A personnaliser avec les photos des dispositifs du chantier



Pose de panneaux indiquant la présence d'un milieu sensible et interdiction de circuler



Système d'avertisseur de recul moins bruyant (cri du lynx)



Pas d'éclairage vers le fleuve, éclairage vers le bas et le centre commercial



Mise en place d'échappatoires dans un bassin de décantation avec géomembrane



Mise en place d'un parement occultant avant l'arrivée des oiseaux et en dehors des périodes de sensibilité (reproduction, etc.)



Pose de films sur les vitres pour éviter les chocs des oiseaux

MILIEU - Espaces protégés

DEFINITION	Zone où les activités humaines sont limitées ou interdites.	Quels objectifs ?	• Protéger la biodiversité et les paysages • Préserver les sites et les monuments historiques • Préserver les sites et les monuments historiques
LES ESPACES PROTÉGÉS	• ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) • ZNIEFF de type I (sites remarquables) • ZNIEFF de type II (sites remarquables)	LES ESPACES PROTÉGÉS	• ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) • ZNIEFF de type I (sites remarquables) • ZNIEFF de type II (sites remarquables)

Faire un constat

Il est important de faire un constat de l'état de l'environnement naturel du site avant de commencer les travaux. Cela permettra de mieux connaître le site et de mieux cibler les actions à mener.

ETAPE 4

Se souvenir du ¼ d'heure

- ➔ Laisser une trace du ¼ d'heure dans les cantonnements
- Affiches : définition de la biodiversité, espaces naturels du site, bonnes pratiques

La biodiversité

LE RESEAU NATURA 2000

• Des réseaux européens, nationaux et locaux, identifiés pour la protection de la biodiversité et des paysages remarquables.

• Objectif : protéger les espèces protégées et la diversité des milieux.

• 3 types de sites :

- ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique)
- ZNIEFF de type I (sites remarquables)
- ZNIEFF de type II (sites remarquables)

• 2 types de sites :

- ZNIEFF de type I (sites remarquables)
- ZNIEFF de type II (sites remarquables)

• 2 types de sites :

- ZNIEFF de type I (sites remarquables)
- ZNIEFF de type II (sites remarquables)

FICHE 1/4 D'HEURE BIODIVERSITE

Merci

